

CURRICULUM VITAE

Ashok Khosla



Données personnelles

Nom : Ashok Khosla
Nationalité : Indienne
Lieu de domicile : Inde
Email : nature@khosla.in

Etudes et formations:

- BA (avec mention) en sciences naturelles, Université de Cambridge, GB (1962)
- PhD en physique expérimentale, Harvard, Cambridge, Mass, USA (1971)

Expérience professionnelle

- Président, Development Alternatives, New Delhi (1983 à ce jour)
- Président & CEO, diverses entreprises sociales en Inde (1985 à ce jour)
- Directeur, Infoterra, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi (1976-82)
- Directeur, Office of Environmental Planning, Gouvernement indien, New Delhi (1972-76)
- Manager, diverses activités commerciales aux Etats-Unis (1965-70) et en Inde (1985 à ce jour)
- Corps enseignant, Harvard, Cambridge, Mass, USA (1963-70)

Postes nationaux et internationaux

- Président, Club de Rome (2006-)
- Membre ou invité du Conseil de l'UICN (1975-94)
- Membre, International Advisory Council, Criteria Caixa Corp, Barcelone (2008-)
- Président, Programme ICSU/SCOPE sur l'information environnementale (1984-87)
- Membre du Conseil d'administration du PNUE (1972-76)
- Membre du Conseil d'administration de WWF-International (1989-1996)
- Membre du Conseil d'administration de l'IISD, SEI, World Future Council, Alliance for a New Humanity, etc.
- Membre du Conseil d'administration du National Environmental Council, WWF-India, etc.

Prix et distinctions

- Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (OBE), 2008
- Prix de l'entrepreneur social de la Fondation Schwab, 2004
- Prix Sasakawa de l'environnement des Nations Unies, 2002
- The Stockholm Challenge Award, 2001
- Officier de l'Ordre de l'Arche d'Or (Pays-Bas), 1999

Activités complémentaires

- Conception et enseignement avec le Professeur Roger Revelle du cours Nat Sci 118 "Population, Resources and the Environment" à Harvard en 1965, le premier cours sur l'environnement donné à l'université, qui suscita l'intérêt d'Al Gore pour ce sujet.
- Création et direction de la première agence gouvernementale sur l'environnement dans le tiers-monde – l'une des premières dans le monde, définition de la politique de l'Inde en matière d'environnement et de conservation de la nature.
- Création d'Infoterra, le premier système d'information international sur l'environnement au PNUE.
- Nombreuses publications et interventions sur les questions environnementales. Tirés à part disponibles auprès du Development Alternatives Information Centre (<http://www.devalt.org/ashok.htm>).

Sites Web

- www.khosla.in
- www.devalt.org
- www.tara.in
- www.empowerpoor.org



Ashok Khosla

Candidat à la présidence de l'UICN

L'inquiétude croissante face à la dégradation accélérée de l'état de la planète et à la lenteur des réponses concrètes en vue d'y remédier place l'UICN à un moment-clé de son histoire. Elle va devoir faire appel à nouveau à ses principaux atouts - ses membres et ses commissions – pour les mobiliser et les inciter à agir de concert afin de mieux comprendre les enjeux et de renforcer la pression sur les décideurs. Le nouveau président de l'UICN devra avoir l'expérience, les connaissances scientifiques et la sensibilité nécessaires pour permettre à l'Union d'atteindre cet objectif ambitieux. Grâce à mes diverses activités dans le domaine de l'environnement depuis les années 70, je pense avoir acquis les compétences requises pour conduire l'UICN vers de nouveaux sommets en matière de cohérence, d'influence et d'efficacité en m'appuyant sur le travail effectué par les Présidents et Conseils successifs.

- En 1972, j'ai créé et dirigé l'Office for Environmental Planning and Coordination, la première agence gouvernementale indienne de l'environnement chargée de formuler la politique environnementale de l'Inde, y compris la conservation et le suivi de la mise en oeuvre.
- Depuis cette date, je me suis consacré aux questions de conservation de la nature et à la mise sur pied d'une interface entre conservation et développement durable.
- Après plus de 30 ans d'une relation étroite avec l'UICN (dont 17 ans au sein du Conseil en qualité de conseiller régional (1975-78), de représentant du PNUE (1978-82), de vice-président puis de président de la Commission sur la planification des politiques de l'environnement (CEPLA désormais CPEES, 1984-90) puis deux nouveaux mandats de conseiller régional (1988-94) et 20 années en tant que directeur d'une ONG membre), je peux me prévaloir d'une connaissance approfondie des points forts, des points faibles ainsi que des défis et des besoins actuels de l'Union.
- Durant mes dix années d'activité dans l'enseignement à l'université, dans la fonction publique et à la tête d'une ONG spécialisée dans l'action sociale, j'ai contribué à la conservation de la nature en favorisant l'instauration de liens étroits entre la science, la définition des politiques et l'action sur le terrain.
- Mon expérience de trente ans en tant que gestionnaire dans le privé, le service public, les affaires et des organisations internationales m'a permis de développer les compétences nécessaires pour créer, guider et diriger de grandes organisations en développant leur domaine d'activité et en les poussant à relever de nouveaux défis.
- En tant que président ou membre du conseil d'administration de plus d'une douzaine d'organisations internationales, je me suis familiarisé avec les subtilités de la gouvernance institutionnelle, des appels de fonds internationaux, l'optimisation de l'efficacité organisationnelle et la remontée vers les décideurs politiques des informations et de la réalité du terrain.
- En tant que représentant du PNUE, j'ai collaboré avec tous les gouvernements d'Amérique du Sud et avec un grand nombre de gouvernements d'Afrique, d'Amérique centrale, des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique ainsi que de l'Europe (une centaine de pays au total) en vue de créer des agences nationales d'information sur l'environnement et la conservation. Cela m'a permis également de nouer des contacts opérationnels solides avec des organisations privées dans un grand nombre de ces pays.
- Je suis désormais reconnu comme un trait d'union entre la conservation et le développement, la théorie et la pratique, l'ancien et le nouveau, le Nord et le Sud.
- Je pense être à même de renforcer le rôle de leader de l'Union dans le monde et lui permettre d'exploiter au mieux sa structure complexe en matière de membres, de commissions, de personnel et de partenaires en relevant les énormes défis qui nous attendent, comme les changements climatiques, la disparition des espèces et des habitats, les crises énergétiques et alimentaires, l'épuisement des ressources naturelles, l'acidification des océans et autres menaces à venir.

Mes idées relatives à la conservation et à l'Union

Science et action – au service de l'homme et de la nature



Les atouts uniques de l'UICN

"L'Union constitue une véritable innovation en matière d'organisation. Son impact est un hommage rendu à ses concepteurs et à ses fondateurs, qui, il y a 60 ans déjà, ont conçu une structure qui réunit les meilleurs scientifiques et experts (par le biais des Commissions) et les forces vives sur le terrain (les membres), permet une interaction directe et efficace entre les gouvernements et la société civile et favorise des activités allant de l'action pratique à la définition de politiques axées sur la réalité. Pour tout ce qui touche à la conservation de la biodiversité, et en particulier à la protection des espèces, des habitats et des écosystèmes, l'UICN est unique et, guidés par le Conseil, ses membres, ses experts et son personnel doivent poursuivre leurs efforts communs en ce sens. [Discours-programme à l'Assemblée générale de l'UICN à Montréal, en juillet 1996]

Se concentrer sur son métier de base

"Dans la conservation comme dans d'autres domaines, la solution la plus évidente n'est pas toujours la meilleure. Pour atteindre nos objectifs, nous devons parfois agir dans un tout autre domaine – ce qui nécessite une bonne connaissance de l'interaction entre les différents secteurs. Nous devons non seulement nous attaquer aux symptômes mais aussi essayer de trouver des solutions systémiques. La prévention à long terme est souvent plus importante que le traitement immédiat. Pour ce faire, l'Union devrait se concentrer sur son métier de base – la conservation et l'action – au plus haut niveau d'excellence et collaborer étroitement avec des partenaires mondiaux qui lui apporteront les compétences qui lui manquent." [Présentation spéciale au Conseil de l'UICN, Gland, mai 2007]

Le rôle-clé du Conseil de l'UICN

"Le Conseil doit avant tout être à l'écoute de ses membres, des Etats et de la société civile, des scientifiques dans les Commissions et des autres partenaires externes, traduire leur vision exprimée à l'Assemblée générale et dans d'autres enceintes en politiques et en programmes pour l'Union. Il doit avoir une perspective globale et se situer au-dessus des intérêts particuliers, ses efforts doivent viser l'intégrité, l'objectivité, la légalité, la transparence et au-delà, l'excellence. Sa principale tâche est de faciliter le travail et l'interaction de l'ensemble de l'Union, de ses membres, des Commissions et du Secrétariat en vue d'un soutien mutuel et d'une compréhension claire de leur rôle respectif afin de permettre à l'Union d'agir à l'unisson comme un

organisme tout entier axé vers un même but." [Intervention lors d'une réunion du Conseil de l'UICN à Nyon en 1983]

Un besoin urgent d'action

"Compte tenu des répercussions sur la planète de notre façon de vivre, de produire et de consommer et de l'impact de la façon dont les autres – des très riches aux très pauvres – vivent, produisent et consomment, seules des mesures urgentes et radicales pourront sauver la nature telle que nous la connaissons. Seule l'action directe et concertée en matière de conservation de la biodiversité pourra redonner vie à nos écosystèmes. Des changements systémiques seront également nécessaires pour permettre à nos sociétés de survivre. Cela exigera un engagement sans réserve et des talents hors du commun pour permettre aux individus et aux collectivités de construire un environnement sain et de créer une société équitable et responsable. C'est alors seulement qu'ils pourront s'engager à préserver notre héritage naturel, aujourd'hui et dans le futur." [Darwin Lecture, Londres, octobre 2006]

Trouver un juste équilibre

"D'une manière générale, les questions environnementales ont capté l'attention du public. Ce sont désormais un sujet de prédilection dans les médias et dans les conversations. Mais la couverture médiatique et l'intérêt du public se limitent souvent à un seul aspect. De nos jours, ils se concentrent presque exclusivement sur changements climatiques. Or, en dépit de l'urgence et de la gravité de cette menace qui pèse sur notre civilisation, la perte de biodiversité n'est pas moins importante et doit rapidement retrouver sa place parmi les priorités internationales." [Allocution de bienvenue du président à la Conférence annuelle du Club de Rome, Madrid, septembre 2007]

S'inspirer de la nature

"C'est la valeur des services écosystémiques qui constitue la plus forte incitation à investir dans la conservation dans le futur. L'un des services écosystémiques les plus précieux est la connaissance accumulée par la nature pendant des milliards d'années – la base des technologies mises au service des besoins humains sans détruire l'environnement: le biomimétisme." [Discours inaugural, Journée mondiale de l'environnement, Chicago, juin 2008]

Ethique

"Les résultats de nos efforts de conservation dépendent autant de la raison qui les sous-tend que de la méthode que nous appliquons. Pour aller dans le bon sens et être durables, ces efforts doivent être justifiés par les considérations éthiques les plus élevées et par un profond respect pour les droits de tous les êtres vivants. Etant donné son importance pour la survie de la planète, la conservation est de nos jours l'une des plus nobles causes auxquelles les spécialistes en la matière puissent s'atteler. Elle doit dès lors imposer les critères les plus élevés en matière d'intégrité et d'engagement personnels, scientifiques et éthiques." [Conférence régionale asiatique, Katmandu, novembre 2007]

Financement

"La conservation est un bien public, qui doit bénéficier à tout un chacun. A ce titre, elle a besoin et mérite un soutien financier public – des fonds provenant de sources internationales, de gouvernements, d'organisations philanthropiques et du grand public. Pour faire un travail efficace et novateur, les organisations comme l'UICN doivent également définir des méthodes entrepreneuriales afin de tirer des revenus additionnels de leur activité. Dans toutes ces initiatives, que ce soit du sponsoring, des activités de consultant ou la vente de produits et de services, l'Union doit agir avec la prudence requise en respectant les principes de base sur lesquels repose son travail: mission organisationnelle, intégrité, responsabilité et priorité à la nature." [Forum économique mondial, Davos, janvier 2004]

